

Compte rendu de la réunion du Comité consultatif autochtone (CCA)

14 au 16 février 2022

Réunion virtuelle (jour 1)

Objectifs de la réunion

Permettre au CCA d'approuver les produits finaux relatifs à la Politique sur les connaissances autochtones et le modèle d'entente de collaboration, examiner le travail relatif aux répercussions sur les droits et commencer à établir les priorités pour l'exercice 2022-2023.

Point à l'ordre du jour : présentation et mot d'ouverture

La réunion commence par un accueil culturel et une prière d'ouverture prononcée par un aîné autochtone. Le coprésident prononce le mot d'ouverture et annonce le départ d'un membre et la nomination d'un nouveau membre. Tous les membres ont l'occasion de se présenter.

Point à l'ordre du jour : mises à jour récentes sur le travail de l'Agence

Le membre d'office fait le point sur les travaux récents de l'Agence, notamment sur le Conseil consultatif du ministre sur l'évaluation d'impact (CCMEI). La dernière réunion du Conseil a porté sur les évaluations régionales et les évaluations stratégiques, ainsi que sur le cadre stratégique connexe. Le CCA devrait tenir deux réunions en personne/hybrides l'année prochaine. Le secrétariat travaille à l'organisation d'une réunion en personne à Vancouver, qui coïncidera avec la conférence de l'IAIA en mai. Des options virtuelles seront également disponibles.

Point à l'ordre du jour : mise à jour du Cadre stratégique sur les connaissances autochtones

Un représentant de l'Agence informe les membres des progrès réalisés au cours de la période de consultation. Il souligne que la majorité des changements sont mis en évidence dans la section sur le contexte, notamment : un accent accru sur les dispositions de la Déclaration des Nations Unies, l'ajout de l'histoire du colonialisme au Canada et l'utilisation d'un langage plus fort dans tout le document. L'Agence demande au CCA d'inclure les voix autochtones au Cadre et de discuter des révisions mises en évidence. Les membres soulignent les thèmes suivants :

- Structure du document – envisager de mettre en évidence les principes au début du document, avant la section sur le contexte.
- Revoir la formulation du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) pour souligner l'importance de s'assurer de la participation efficace et significative des peuples autochtones au processus décisionnel.
- Choisir une formulation positive plutôt que négative de ce que les fonctionnaires fédéraux ne feront pas concernant les connaissances autochtones.

Point à l'ordre du jour : produits relatifs à la Politique sur les connaissances autochtones

Un fonctionnaire de l'Agence présente les ébauches définitives et passe en revue les modifications apportées aux documents par le CCA. Les membres suggèrent que les délais soient

supprimés de la foire aux questions sur les connaissances autochtones dans l'évaluation d'impact. Les membres décident qu'ils ont eu suffisamment de temps pour fournir leurs commentaires.

Point à l'ordre du jour : Récapitulatif et programme du jour 2

Le coprésident apprécie la réceptivité de l'Agence aux commentaires du CCA et les occasions à venir de discuter des recommandations difficiles.

Compte rendu de la réunion du Comité consultatif autochtone (CCA)

15 février 2022

Réunion virtuelle (jour 2)

Présentation de la version provisoire du modèle d'entente de collaboration

Un membre du sous-comité de l'entente de collaboration donne un aperçu du travail effectué à ce jour sur la version provisoire de l'entente de collaboration entre les peuples autochtones et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Les membres décident de discuter plus en détail des premières réflexions sur la version provisoire du modèle de collaboration au début de la troisième journée. Un fonctionnaire de l'Agence donne aux membres un aperçu des domaines qui posent problème ou qui sont incompatibles avec le cadre de l'Agence, notamment le rôle du promoteur. Il a été suggéré que le but et les objectifs du modèle d'entente de collaboration pourraient être clarifiés dès le départ dans l'entente.

Point à l'ordre du jour : travaux du sous-comité d'évaluation des répercussions sur les droits

Un consultant présente l'ébauche des principes du CCA afin d'orienter l'évaluation des droits des autochtones, laquelle comprend 7 thèmes, à savoir : la sensibilisation aux droits, la protection des droits, la compréhension de la gouvernance, le rôle des connaissances autochtones, la mobilisation et la consultation, le processus d'évaluation et la réconciliation. Les membres soulignent les points suivants du projet :

- le langage ne doit pas être normatif;
- il pourrait être reformulé pour poser aux collectivités des questions sur ce que les fonctionnaires fédéraux doivent savoir;
- l'importance de la compréhension réciproque (variation de la capacité/de la compréhension de la collectivité de ce qu'est l'évaluation fondée sur les droits).

Point à l'ordre du jour : mise à jour du *Règlement sur la collaboration avec les Autochtones*

Un fonctionnaire de l'Agence fait le point sur la mobilisation relative au *Règlement sur la collaboration avec les Autochtones*. Les nominations du cercle d'experts (CE) sont presque terminées et un membre du CCA participera au CE. D'autres membres du CCA peuvent également y assister en tant qu'invités. Les réunions du CE seront thématiques et miseront sur la gouvernance, la mobilisation passée, l'introduction du *Règlement sur la collaboration* et la présentation d'un aperçu des politiques, des processus et des outils de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. On indique que l'Agence partagera des mises à jour régulières du CE avec le CCA dans son ensemble.

Compte rendu de la réunion du Comité consultatif autochtone (CCA)

16 février 2022

Réunion virtuelle (jour 3)

Point à l'ordre du jour : récapitulation des priorités de 2021-2022

Un fonctionnaire de l'Agence présente un bref résumé sur les priorités du comité, notamment les connaissances autochtones, les ententes de collaboration et l'évaluation des répercussions sur les droits, en soulignant les conseils que l'Agence n'a pas été en mesure d'intégrer et qui pourraient éclairer la planification du travail du CCA, l'année prochaine. Certains de ces défis pourraient continuer de faire l'objet de discussions à l'avenir par le biais du sous-comité de collaboration, comme le rôle du promoteur et un libellé plus précis sur l'objet de l'entente de collaboration. Les conseils sur les connaissances autochtones dont il faut tenir compte ailleurs comprennent des explications de la prise en compte de la science occidentale et certains sujets complexes, comme la méthodologie et la recherche, qui pourraient faire l'objet d'éventuelles orientations techniques à venir.

Point à l'ordre du jour : planification du travail

Le membre d'office met en lumière les sujets proposés qui seraient utiles pour le travail de l'Agence au cours de l'année à venir, ainsi que ceux qui seraient importants pour le travail des CCA, notamment :

1. le Règlement sur la collaboration – continuer à travailler avec le CE;
2. les modèles de collaboration – poursuite des travaux pour élargir la portée à des considérations pratiques et examen d'autres modèles particuliers;
3. la poursuite du travail sur l'évaluation des répercussions sur les droits;
4. les produits stratégiques sur les connaissances autochtones : modèles de confidentialité à examiner et commentaires à fournir, possibilité d'élaborer conjointement des orientations techniques;
5. les questions émergentes, qui pourraient comprendre le rapport d'évaluation du comité sur le travail à ce jour, le cadre de réconciliation de l'Agence et des conseils sur la formation élaborée par l'Agence pour le personnel interne et les promoteurs sur les répercussions sur les droits, les connaissances autochtones, etc.

Point à l'ordre du jour : discussion sur la planification du travail (suite)

Le coprésident mène une discussion avec les membres afin d'établir les domaines d'intérêt prioritaires privilégiés. L'importance d'établir la portée de tous ces domaines a été soulignée. Les membres ont convenu de se concentrer sur deux domaines prioritaires principaux :

- Les répercussions sur les droits : conseils aux promoteurs en ce qui concerne les principaux produits livrables et les attentes;

- les connaissances autochtones : modèles de confidentialité à examiner et commentaires à fournir; éventuellement, lancer un travail d'élaboration conjointe des orientations techniques.

Les membres discutent également des points qui pourraient être abordés pendant la période consacrée aux « questions émergentes », lorsque des questions difficiles sont soulevées par l'Agence ou le comité. Les principales préférences des membres sont les suivantes :

- poursuite du travail sur la collaboration;
- examen de la formation fournie par l'Agence.

Point à l'ordre du jour : récapitulatif et prochaines étapes

Le coprésident fait une brève récapitulation des mesures à prendre et des échéances afin de fournir des commentaires supplémentaires. La réunion se termine par une prière de clôture prononcée par un aîné autochtone.

Comité consultatif autochtone

Projets en cours du 14 au 16 février

Projets en cours du secrétariat :

- Préparer le compte rendu de la réunion pour les membres aux fins d'examen et de finalisation.
- Suivi auprès des membres qui ont exprimé leur intérêt à fournir une soumission pour le cadre stratégique sur les connaissances autochtones (25 février 2022).

Projets en cours des membres :

- Examiner le compte rendu de la réunion.
- Examiner et fournir des commentaires sur le modèle d'entente de collaboration (25 février 2022).
- Fournir toute autre rétroaction sur les révisions au Cadre stratégique sur les connaissances autochtones (25 février 2022);
- Le sous-comité de l'entente de collaboration doit clarifier l'objectif de l'ébauche du modèle de collaboration et intégrer tout autre commentaire du CCA.

Participants

Coprésidents du CCA

Sue Chiblow
Kyle Vermette

Membres du CCA

Deana Sappier
Paul Jones
Jocelyn Gosselin
Rachel Olson
Angel Ransom
Suzie O'Bomsawin
Stanley Oliver
Derrick Pottle

Agence d'évaluation d'impact

Brent Parker
Susan Winger
Janice Zeitz
Emily Fairbairn
Carolyn Dunn
Christina Mulvena
Ian Ketcheson
Anne Spears

Dillon Consulting Ltd

Clayton Coppaway
Kelsey Hewitt

Absents

Elmer Ghostkeeper
Melody Lepine